

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 Octobre 2019**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN, Maire, a pris les décisions suivantes :

Présents : Mrs GRANDJEAN, ALBERTI, FAGNI, LAPALUD, PESTELLE, MILLET, MANGUELIN, BLANC, JANICHON, MICHAUD, Mesdames ROGNARD, DECHAIX, GUDET, DECHAVANNE, CHAMBAUD

Secrétaire de séance : Francise PESTELLE

1- APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du 16 septembre dernier est approuvé à l'unanimité.

2- DIA

Le conseil municipal n'envisage pas d'exercer son droit de préemption urbain sur les ventes ci-dessous :

- Vente d'un terrain bâti Route de Beaumont pour un montant de 248 000,00 euros

3- LOGEMENT COMMUNAL

Départ du locataire du logement situé place du marché à l'étage dans 2 mois. Une fois la date définitive du départ connue, une annonce sera faite pour la relocation.

4- LES TRAVAUX

-STEP

Du fait de la météo défavorable, les travaux ont pris une dizaine de jours de retard.

Le Maire rappelle qu'un appel d'offres a été lancé pour la maintenance de la station d'épuration. (Entretien bassin faucardage, pompe de relevage-télesurveillance) Les dossiers sont à l'étude, des renseignements complémentaires ont été demandés. Le conseil donne pouvoir au Maire pour le choix de l'entreprise et la signature de l'acte d'engagement.

L'étude sur l'augmentation du prix de l'eau demandée à l'Agence d'ingénierie de l'Ain est toujours en cours..

-Rue de la laiterie Les travaux sont terminés , A vérifier en cas de très grosses pluies.

Stéphane Lalapud : Il sera nécessaire très rapidement d'interdire le stationnement en bas de Rue de la laitière (manque de visibilité).

Syndicat Mixte Veyle Vivante : Presque 2Km500 de curage de fossés ont été effectués sur la Commune par le Syndicat..

Grande Rue La signalisation est terminée .

Stade de foot : 1^{er} intervention faite dans le cadre de la réfection du gazon. Par sécurité , le stade sera fermé jusqu'en mars .

5- CIMETIERE

Le processus d'abandon de tombes est lancé. Un procès-verbal sera établi par le Maire le 25 Novembre prochain. Une affiche sera posée sur chaque tombe qui sera concernée.

Le cimetière doit être nettoyé comme chaque année avant la Toussaint, un appel aux conseillers est lancé. Un mail sera envoyé pour leur préciser le jour concerné.

Des essais d'embellissement sont en cours dans le cadre de l'abandon des produits phytosanitaires.

-engazonnement des allées sur une partie du cimetière et plantation d'une prairie fleurie à la place des prèles.

6- SYNDICAT d'EAU POTABLE BRESSE DOMBES SAONE

Après l'exposé de Monsieur le Maire le Conseil Municipal accepte l'adhésion au Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône de la Communauté de Communes Val de Saône centre ainsi que la reprise de l'actif et du passif et les engagements contractuels en cours du Syndicat des eaux de Monmerle et environ.

7)RECENCEMENT DE LA POPULATION

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le choix des 3 recenseurs :

-Christine MOISSONNIER

-Monique BILLOUD

-isabelle MICHAUD

La rémunération des recenseurs sera fixée au prochain conseil.

8- COMPTES-RENDUS DE REUNIONS

- **Conseil d'Ecoles du 18 octobre dernier**
171 élèves
 - Saint Germain 17
 - La Chapelle du Chatelard 42
 - Marlieux 111
 - Autre 1

-Les effectifs devraient être stables sur les 2 rentrées scolaires suivantes.

-Modification du règlement intérieur qui doit prendre en compte l'inscription obligatoire des enfants de 3 ans.(Décision ajournée dans l'attente de l'accord de l'Inspection Académique).

-Remerciements des enseignants pour les travaux effectués à l'école

Des travaux supplémentaires sont demandés :

-Installation de volets ou de stores du fait des canicules qui risquent de se reproduire régulièrement

-Fermeture du couloir de la classe à l'étage

- Syndicat de rivières Dombes Chalaronne Bord de Saône

Le compte rendu de la dernière réunion est fait par Eliane Rognard.

Un nouveau programme devrait être signé pour 12,9 Millions d'euros

La note de synthèse du contrat de milieu Dombes Chalaronne Bords de Saône sera transmis par voie informatique.

- Réalisation du Calendrier des Fêtes 2020

Pratiquement, toutes les associations du village étaient présentes. On peut se féliciter du dynamisme du nouveau Comité des Fêtes .

A noter l'intervention d'Anne-Adeline Fourtet pour mutualiser les moyens des associations.

- Mise en place de la redevance incitative pour les ordures ménagères par la Communauté de Communes de la Dombes : l'enquête auprès des ménages est terminée sur la commune. Une réunion publique animée par la Communauté de Communes de la Dombes a permis de rappeler les conditions de cette nouvelle organisation, elle a permis également de mettre en avant le problème des écarts. Les élus chargés du dossier cherchent une solution adaptée à ce problème. L'année 2020 sera une année test . Dès le 1^{er} janvier 2021, la redevance incitative deviendra opérationnelle sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Dombes.

Semcoda

Rapport de la dernière Assemblée Générale approuvé par le Conseil Municipal.

9 - QUESTIONS DIVERSES

-Ter LIGNE lyon –Bourg

Lecture du courrier affirmant le maintien de la ligne ainsi que d'importants travaux qui auront lieu l'été prochain. A noter la fermeture de la ligne du 26/06 au 28/08/2020.

-Souvenir Français

Le Maire fait part d'un récent mail du Souvenir Français qui :

-Rappelle l'assemblée générale du Souvenir Français

-La quête au cimetière de Marlieux le 1^{er} Novembre

Commenté [s1]: Etaient

Commenté [s2R1]:

Commenté [s3R1]:

Commenté [s4R1]:

Commenté [s5R1]:

-Demande l'installation d'un stand à la salle des fêtes le 11 novembre prochain lors de la cérémonie pour présenter l'association. Le Conseil municipal donne son accord regrettant que la présentation n'ait pas été faite lors du Forum des Associations.

-Courrier de la Préfecture

Le nombre de siège attribué à la commune de Marlieux au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Dombes reste au nombre de 1 malgré l'augmentation de la population. Il faudra attendre le seuil de 1300 habitants pour bénéficier d'un deuxième siège.

-Inauguration du parking et de ma mini crèche

La date définitive est fixée au samedi 23 novembre à 10 H30 .

Valérie MULTON indique qu'il est nécessaire d'anticiper le budget 2020 du fait des élections (15 et 22 mars prochains)

Prendre note des prochaines dates du conseil municipal

- 9 décembre 2019
- 13 janvier 2020
- 24 février ou 9 Mars 2020

Quelques remarques :

Pierre Blanc : Spectacle de la Ronde des Mots a été très réussi

En raison d'un manque de visibilité Eliane Rognard demande à ce que l'on taille un arbuste près le château d'eau .

A l'issue du Conseil Municipal , Monsieur Grandjean informe les conseillers de sa décision de solliciter un nouveau mandat pour les prochaines élections municipales de 2020 et rappelle que les listes doivent être déposées avant le 5 février prochain.

L'ordre du jour est terminé, la séance est close à 22 heures.

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 9 décembre 2019